

BUDGET

Buenos Aires 7 Enero 1890

à M^r le Ministre des
l'Intérieur

Nous avons l'honneur
de vous adresser à votre
approbation le Budget
des affaires internes des
Pensions et des Secours
pour l'année 1890.

Nous saisissons cette
occasion, M^r le Ministre,
pour signaler à votre bien-
veillante attention les
travaux des Surveillants
Léopold Clubs et Théophile
Abraham à une amélioration
de position que vous solli-
citez d'autant plus
volontiers en faveur de
ces agents, qu'elle nous

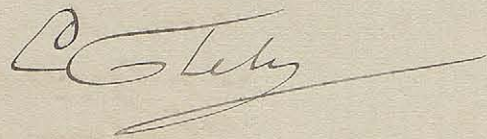
semble justifié par leurs
années de service, leur fèle
et les soins qu'ils apportent
à l'accomplissement de
leurs fonctions.

Le crédit du personnel
du clavier, pour l'exercice
actuel laisse disponible
une somme de deux cents
francs qui permettra de
porter à 1400 francs le
traitement de chacun de
ces deux surveillants.

et gr.

Le Président

Le Secrétaire
MH



Musées Royaux de Peinture et de Sculpture.
Budget pour l'exercice 1890.

Nature des dépenses.		Crédits proposés.	Observations
Chap. I. Traitements personnels:			
Musées ancien et moderne			
1	Traitement du Secrétaire de la Commission directrice	5000	
2	" du Secrétaire-adjoint "	2500	
3	" du Conservateur-adjoint	1500	
4	" du Commis aux écritures	1800	
5	" du Concierge	800	
6	" de 8 Surveillants à 1400 F	11200	
7	" de 2 " à 1300 F	2600	44000
8	" de 9 " à 1200 F	10800	45400
9	" de 2 bacheliers à 1200 F	2400	
Musée Wierzb			
10	Traitement du Conservateur	4000	
11	" du Concierge-surveillant	1200	
	Somme disponible sur l'ensemble de Chap. I	200	
Chap. II. Frais d'administration et matériel:			
Musées ancien et moderne			
12	Salons de présence et frais de route des Membres de la Commission directrice - Frais de vacation & de déplacement des experts	5000	
13	Restauration de tableaux - Entretien & renouvellement des cadres	5000	
14	Mobilier & entretien des galeries	1650	
15	Chauffage	5000	
16	Bibliothèque - Frais de bureau	900	23260
17	Impression du catalogue des œuvres de la galerie moderne	1000	
18	Dépenses diverses	760	
Musée Wierzb			
19	Mobilier & entretien des galeries	2550	3950
20	Chauffage	900	
21	Reimpression du catalogue	500	
Chap. III. Achats			
22	Achats de tableaux anciens	68000	69500
23	" d'ouvrages pour la galerie historique	1500	
Approuvé en séance du 5 ^e février 1890		Total frs	136760
Le Secrétaire J. Schryver		Bruxelles, le 4 février 1890	
Le Président A. L. J. L.		Le Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture J. Schryver	

Comptabilité

(pièces à numériser)

Paris. 25 Sept. 1891

à Mr le Ministre de
l'Intérieur &c

Par votre lettre du 25
juin 1891, vous nous avez
n° 22861, vous nous avez
le compte justificatif et
l'emplacé d'une somme de
Fr 1000. - mise à la disposition
de la Secrétaire de notre Commission
pour payer les dépenses du Palais
des Beaux-Arts ~~finies~~ la observa-
-tion de la Cour des Comptes
au sujet de deux factures
produites par les Sieurs
Baudouin & Daegeler.

Après l'installation du
Musée au Palais des
Beaux-Arts, nous avons fait
usage du vestibule qui y était
précédemment établi et nous
a pourvu d'empêcher
sur le crédit spécial du Palais
la foule d'entrées qui
nécessaire ce vestibule.

en vous demandant de
répondre aux

La marche suivie était
selon nous, si naturelle qu'il
nous aurait semblé irrégulier
de mettre une dépense à la
charge des classes.

Quant au mémoire du
Sieur Daegeler, nous devons
reconnaître qu'il ne concerne
pas le Palais des Beaux-Arts;
celle note introduite pour
certain dans le compte justificatif
et remplacée maintenant
par une autre facture de ce
même import extraite d'un
compte du S. Beaucourt, Seren-
zio, pour des travaux effectués
en 1890, dans le même établis-
- sement et dont nous devrions
- parler prochainement, la
liquidation.

Nous joignons ici les
pièces renvoyées par notre lettre
précédente de vous prouver
Mlle M... d'ago.

Le Président

Le Secrétaire

DSK

C. Fottin

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS 1885

DORURE, SCULPTURE
CADRES DE STYLES
pour
TABLEAUX ANCIENS

Jean Laudeick aîné,

GLACES, ENCADREMENTS
D'AQUARELLES, DE GRAVURES
et de
PHOTOGRAPHIES

10, RUE DU GOUVERNEMENT-PROVISOIRE, 10,
(Rue Royale, près la Colonne du Congrès.)

ATELIER : RUE DE LA BOBINE, 3,
BRUXELLES

Les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture Doi^t

Pour vente et livraison des articles suivants, payables en cette ville au comptant sans escompte.

Le 23 septembre 1890

Imp. Charles Vande Weghe, 12, Vieille-Halle-aux-Blés.

1890	7 ^{be}					Le mètre		Montant	
						FR.	C.	FR.	C.
	13	livré un cadre doré	2 ^m 56	<i>De Vos</i>		15.		38	40
		"	4 ^m 76	<i>De Vos</i>		15	50	73	78
		"	4 ^m 68	<i>Simonau</i>		15.		70	20
		"	3 ^m 50			15.		52	50
		"	3 ^m 50			15.		52	50
		"		avec pannel velours				14	.
Total fr								301	38

*Le présent compte s'élevant à la somme de
Trois cent un franc 38 centimes*

Bruxelles le 29 7^{be} 1891

La présente déclaration s'élevant

à la somme de Trois cent un franc 38 centimes.

Le Secrétaire,
J. Laudeick

Le Président,
J. Laudeick

Les caisses non retournées dans les huit jours seront facturées.

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

V^{ve} Louis OTTEVAERE & Fils

31, Rue de la Putterie, 31, Bruxelles.

les Messieurs Royant de Peinture Doivent

Pour vente et livraison des marchandises suivantes :

Brux. Imo. V^o F. Sacré, 33. r. de la Putterie

BRUXELLES, le 18

décembre 1890.	8	une journée de travail pour encadrements de plusieurs dessins, au musée	6 francs
Le présent compte s'élevant à la somme de six francs.			
Tu la présente déclaration s'élevant à la somme de six francs. — par acquit-			
Le Secrétaire, A. Schiunens			
L. Ottevaere			

Le Soussigné déclare qu'il lui est
 dû par les Musées royaux de peinture
 et de sculpture la somme de
 Cent soixante neuf francs (F. 169.)
 pour peinture & inscriptions sur des
 cartels à placer sur les tableaux
 et les sculptures des dits Musées.

1890

du 5 Mai
 au 30 Août

41	cartels . . . à 1 fr	41 -
118	"	88 - 50

du 9 au
 12 Sept^{bre}

20 heures de travail dont les
 Salaires p^r compléter des inscriptions à 1 fr. 20 -

16 Sept^{bre}

2	Inscriptions sur glaces ovales	12
1	"	1 25
2	" sur tinte	6 25

Total F. 169. -

Bruxelles, le 2 Septembre 1891

Thienpont

Vu la présente déclaration d'élevants
 à la somme de Cent soixante - neuf francs.

Le Secrétaire,

Le Président,

W. Sténier

A. Létis

Reçu des Musées royaux de
Peinture & de Sculpture une ordon-
nance de paiement N^o 46643 de
fr^s 675. - émise à mon profit pour
entretien & restauration de tableaux
en compte desdits Musées. -

Bruxelles, le 21 Octobre 1891.

P. Van Leemputten

Monsieur Van Leemputten, restaurateur,
rue des Charbonniers 37

DORURE, SCULPTURE
CADRES DE STYLES
POUR TABLEAUX ANCIENS

Bruxelles, le 3 Décembre 1890

JEAN LAUDEICK AINÉ

10, RUE DU GOUVERNEMENT-PROVISOIRE

(rue Royale, près la colonne du Congrès.)

GLACES
ENCADREMENTS D'AQUARELLES
DE GRAVURES & DE PHOTOGRAPHIES

Ateliers : Rue de la Bobine, 3,

BRUXELLES

Je soussigné déclare qu'il lui est dû par
les Musées royaux de Peinture et de
Sculpture la somme de Cing cents francs (fr. 500.-)
pour la cession aux dits Musées de deux
tableaux de feu Mathieu Van Brée représentant
des épisodes de la bataille de Waterloo
Les tableaux, peints sur toile, mesurant l'un
54 cent de hauteur sur 72 cent de largeur &
l'autre 53 1/2 cent de haut sur 73 1/2 cent de largeur

Bruxelles le 3 Décembre 1890

Jean Laudéick

Tu la présente déclaration s'élevant
à la somme de Cing cents francs. -

Le Secrétaire
P. Scieur

Le Président
P. Stétié

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par
les Musées royaux de peinture et de sculpture
la somme de cinq cents francs (fr. 500-) —
pour la cession aux dits Musées de deux
cadres renfermant ensemble onze Dessins-
études exécutés par feu Philippe Van Brée
(voir contrat en date de ce jour).

Bruxelles, le 2 Décembre 1890

J. Van Brée

Fu la présente déclaration s'élevant
à la somme de cinq cents francs.

Le Secrétaire,
W. Picot

Le Président,
E. Letti

Entre M^r Ed. Fétis, Président de la Commission
directrice des Musées royaux de Peinture
et de Sculpture agissant au nom de la dite
Commission, d'une part

Et M^r Jean Van Brée, demeurant à
Bruxelles, rue Van Orley, N^o 12, d'autre part.

Il a été convenu :

M^r J. Van Brée déclare céder aux dits
Musées, pour la somme de cinq cents francs
(fr. 500^{.-}).

- 1^o un cadre renfermant six dessins-études
exécutés par feu Philippe Van Brée;
- 2^o un cadre de cinq dessins du même artiste.

Le paiement de la somme prémentionnée
sera effectué dès que les formalités de la Compta-
bilité auront été remplies.

Fait en double, à Bruxelles, le 2 Décembre 1890.

Le Président.

Le Second contractant,
J. Van Brée

E. Fétis

Copies

Le Sous-signé déclare qu'il
lui est dû la somme de Trente-trois
mille huit cent dix francs
(F 33810²) au chef de l'acquisition
par l'Etat Belge, fruits de ventes
compris d'un tableau de Paul Potter
représentant des Pigeons.

L'exécuteur testamentaire
de Mr Prosper Crabbe
(Signé) et. Allard.

En la présente déclaration
s'élevant à la somme de Trente-trois
mille huit cent dix francs.

Le Secrétaire
V. Heine

Le Président
(Signé) Ed. Fitis

Paris 1, rue St George

Le soussigné déclare qu'il lui a été
par l'intermédiaire de M. de Pimont et
de sculpteurs belges la somme de qua-
-rante mille francs (40,000 fr.) pour la
première œuvre de sculpture sur bois
de sculpture, représentant une tête
de femme, à l'usage de l'école de
peinture de l'École nationale de
beaux-arts, sous le nom de l'École
nationale de beaux-arts de Paris.

Paris le 13 mai 1890

Louis Garnier

Tu la présente déclaration
t'élèvant à la somme de quarante
mille francs.

Le Secrétaire,

V. Schœnemann

Le Président,
C. Fétis

Luken Munn & Fötis, Président de la Commission
direction des Musées royaux de sculpture et de
sculpture de Belgique, après avoir examiné de ladite
Commission d'expert

Stéph. Léon Gauchez, demeurant à Paris, rue St
Georges, 1, D'expert

Has été convenu :

M. Léon Gauchez déclare avoir aux Musées royaux
pour la collection de sculpture française
(80,000 fr) un tableau sur toile de St. P. Rubens
représentant quatre figures d'ignominie et mesurant
environ deux pieds huit pouces, et deux pieds huit
pouces. Les dimensions de l'œuvre.

Le prix de cette œuvre d'art sera
payable à Paris et liquidé par quarante
mille francs en 1890 et par quarante mille
francs le 1^{er} jour de Mars 1891.

Fait en double à Paris, le 19
mars 1890.

Le Président

C. Fötis

Le second Contractant
Léon Gauchez

Le soussigné, Paul Chevallier, commissaire-priseur
à Paris, rue de la grange Batelière n° 10, déclare qu'il
lui est dû par les Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, la somme de trente trois
mille huit cent dix francs (fr. 33.810⁰⁰..) en paiement
du prix d'un tableau de Paul Potter (les Dourcours,
n° 42 du catalogue) acquis le 12 juin 1890, par les
dits Musées à la vente publique de la collection de
feu M^r Prosper Crabbe.

Prix d'adjudication	32.200 ⁰⁰ ..
frais de Vente 5%	1.610 ⁰⁰ ..
	<u>fr. 33.810⁰⁰..</u>

Paris le 23 Juin 1890.

Chevallier

Ju la présente déclaration s'élevant
à la somme de trente. trois mille huit
cent dix francs.

Le Secrétaire,
Stieun

Le Président,
Léti

Payable à Paris

Reçu des Artistes royaux de Peinture
& de Sculpture la somme de Cent seize
francs Soixante-quinze centimes (fr. 113.75)
en paiement des journées qui me sont
dûes pour travaux de déplacement de
Sculptures & de restauration. —

Du 1^{er} au 20
mars 1890 } 17 $\frac{1}{2}$ jours à 6.50 = fr. 113.75

Bruxelles, le 20 mars 1890.

J. Mirman

Vu la présente déclaration
s'élevant à la somme de Cent seize
francs Soixante-quinze centimes.

Le Secrétaire,
V. Schryver

ÉTAT

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du DÉPART.	de L'ARRIVÉE.	du DÉPART.	de L'ARRIVÉE.	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du SÉJOUR.	du $\frac{1}{2}$ SÉJOUR.	
				kilom.	$\frac{1}{2}$ kil.	kilom.	$\frac{1}{2}$ kil.			
1890										Examen de la
10 avril	Bruxelles	Herenthals	& retour.	108	-	6	-	-	$\frac{1}{2}$	appartenant à l'Eglise d'Heren
	Cataun			108	-	6	-	-	$\frac{1}{2}$	

J'ai la présente déclaration
s'élevant à la somme de Trente
francs.
Pour la Commission directrice
Le Secrétaire,
J. Heineken

108	Kilomètres par chemin de fer, à fr.	7	les 5 kil.	.
6	Id. par voie ordinaire, à fr.	2	les 5 kil.	.
RÉCAPITULATION	2 Séjours, à fr.	12	-	.

21	60
2	40
6	-
30	-

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *Trente francs.*

Bruxelles, le 28 Mai 1890.

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Ch. Frank

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Nombre de la Commission*
directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculptures,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	de	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1890 10 avril		Bruxelles	Herenthout & retour.	108	-	6	-	-	1/2	Examen de tableaux appartenant à l'église d'Herenthout.
			Cotanc	108	-	6	-	-	1/2	

Fa la présente déclaration
s'élevant à la somme de trente francs.
Pour la Commission directrice:
Le Secrétaire,
J. Sticium

Fa la présente déclaration
s'élevant à la somme de trente francs.
Pour la Commission directrice :
Le Secrétaire,
J. Sticman

RÉCAPITULATION	108	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 7 - les 5 kil.	21	60
	6	Id. par voie ordinaire, à fr. 2 - les 5 kil.	2	40
	1/2	Séjours, à fr. 12. -	6	-
	TOTAL.		30	-

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *trente francs.*

Bruxelles, le 28 Mai 1890.

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

M. W. Brion

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture,*
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du DÉPART.	de L'ARRIVÉE.	du DÉPART.	de L'ARRIVÉE.	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du SÉJOUR.	du $\frac{1}{2}$ SÉJOUR.	
				kilom.	$\frac{1}{2}$ kil.	kilom.	$\frac{1}{2}$ Kil.			
1890 10 avril		Bruxelles	Harenthouf	108	-	6	-	-	$\frac{1}{2}$	Encombrement de la place appartenant à l'Eglise d'Harenthouf.
			& retour -							
		Cotons		108	-	6	-	-	$\frac{1}{2}$	

Sur la présente déclaration s'élevant
 à la somme de trente francs.
 Pour la Commission directrice:
 Le Secrétaire,
[Signature]

108	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1.- les 5 kil.	21	60
6	Id. par voie ordinaire, à fr. 2.- les 5 kil.	2	40
12	Séjours, à fr. 12.-	6	-
RÉCAPITULATION.			
TOTAL.		30	"

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *huit cent francs.*

Bruxelles, le 28 Mai 1890..

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

P. J. Ways

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission*
Instruction des Hautes Écoles de Peinture & de Sculpture -
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
<i>1890</i>										
<i>6 Octobre</i>		<i>Bruxelles</i>	<i>Malines</i>	<i>40</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1/2</i>	<i>Fête de Carmes</i>
			<i>& retour.</i>							<i>& Hamalep.</i>
			<i>Cotons</i>	<i>40</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1/2</i>	
<i>Par la présente déclaration</i> <i>l'élevant à la somme de quatorze</i> <i>francs.</i> <i>Le Secrétaire</i> <i>P. Schierman</i> <i>Le Président</i> <i>P. C. Lefebvre</i>										

RÉCAPITULATION.	<i>40</i>	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 7.- les 5 kil. . .	<i>8</i>	<i>-</i>
		Id. par voie ordinaire, à fr. . . les 5 kil. . .		
	<i>1/2</i>	Séjours, à fr. 12.- le Séjour	<i>6</i>	<i>-</i>
		TOTAL. . .	<i>14</i>	<i>-</i>

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *Quatorze francs.*

Bruxelles, le *31 Décembre* 18*90*.

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé : *(Signé) Delebergue.*
Le Ministre de l'Intérieur,

Monsieur Delebergue.

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Secrétaire de la Commission*
Directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

Tu la présente déclaration
s'élevant à la somme de Cent
Soixante - huit francs.
Le Président,

RÉCAPITULATION

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Vice-Président de la Commission d'acquisition des Musées Royaux de Peinture & de Sculpture*
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		L'IEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du DÉPART.	de L'ARRIVÉE.	du DÉPART.	de L'ARRIVÉE.	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du SÉJOUR.	du 1/2 SÉJOUR.	
				kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.			
1890 6 Octobre		Bruxelles	Malines & retour.	40	-	-	-	-	1/2	Feste de Cammar d'Hannale

40	Kilomètres par chemin de fer, à fr.	1.-	les 5 kil.	8	-
	Id. par voie ordinaire, à fr.		les 5 kil.		
RÉCAPITULATION.	Séjours, à fr.	12	le séjour.	6	-
TOTAL.				14	-

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *quatorze francs.*

Vu et certifié :
Le Directeur,

Bruxelles, le 3 Décembre 1890.

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Mein Herr E. Ringen
Vize-Präsident der Musei royaux

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture.

État des jetons de présence dus à Messieurs
les Président, Vice-Présidents & Membres de la
Commission directrice des dits Musées, pour
l'année 1890. —

Etat des jetons de présence dus à Messieurs les Présidents, Vice-Présidents & Membres de la Commission directrice
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture, pour l'année 1890.

N ^o d'ordre	M. M.	Dates des séances.																														Nombre de jetons de présence à 10 francs	Somme due.	Emargement pour quittance.	Observations.							
		1890	20 janvier	5 février	12 "	17 "	26 "	12 mars	19 "	26 "	31 "	2 avril	16 "	21 "	30 "	2 mai	14 "	28 "	31 "	4 juin	18 "	25 "	9 juillet	16 "	24 "	28 "	27 août	24 septembre	1 ^{er} octobre	16 "	20 "					5 novembre	12 "	26 "	5 décembre	17 "	31 "	
1	Féris Ed. Président.	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	33	330	-	E. Féris	
2	Slingsenyer E. Vice-Président.	/	/	-	/	-	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	31	310	-	E. Slingsenyer
3	Balat A. Membre	/	/	-	-	/	/	/	/	-	/	/	/	/	-	/	/	-	-	/	-	/	-	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	23	230	-	A. Balat
4	Comte A. de Beaufort.	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	-	-	/	/	/	/	-	/	/	/	-	/	-	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	28	280	-	A. de Beaufort
5	Clays P. J.	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	32	320	-	P. J. Clays
6	Delebecque C.	/	/	/	/	-	/	/	-	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	32	320	-	C. Delebecque
7	De Triandt A.	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	34	340	-	A. De Triandt
8	Franklin C. A.	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	34	340	-	C. A. Franklin
9	Guffens G.	-	-	-	-	-	/	/	/	-	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	22	220	-	G. Guffens
10	Robie J.	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	31	310	-	J. Robie
11	Roufseau J.	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	28	280	-	J. Roufseau
Total		10	10	8	9	8	11	11	9	3	11	10	8	11	10	11	11	5	10	9	8	11	8	8	10	9	10	10	10	9	11	10	11	11	9	8	328	3280	-			

Le présent état s'élevant à la somme
de trois mille deux cent quatre-vingts francs.

Bruxelles, le 31 Décembre 1890.

Pour la Commission directrice :

Le Secrétaire,
P. J. Clays